MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

Tarentaise - Chablais - Haute-Savoie - Faucigny - Savoie Propre - Genevois - Maurienne





Pourquoi le M.C.V.S.

RASSEMBLER - RESTAURER - BENEFICIER

Notre TERRITOIRE possède des droits attribués par les puissances.

Le M.C.V.S. existe, si cela vous interpelle ADHEREZ pour les retrouver.

Halte à la sou-france - que vive la Savoie Fédérale

Perception du phénomène alpin et sa représentation dans la culture européenne :

Aux Alpes des certitudes sociales et morales, transcrites dans les stéréotypes de «l'helvétisme » qui alimentaient encore bien des nostalgies passéiste, succédèrent à partir du XIXème siècle, les Alpes confrontées aux dures réalités de la société capitaliste et manufacturière.

Les chemins de fer, célébrés comme panacée qui devait apporter aux montagnes les bienfaits de la civilisation matérielle des villes, déstructurèrent et segmentèrent un espace que ses ressources placèrent en état d'infériorité dans le nouveau contexte économique né de la révolution industrielle.

L'Arc Alpin passait lentement de l'autarcie à la dépendance, livré au tourisme de masse et à la prépondérance des modèles socio-culturels venus de la plaine.

Vidée de ses hommes par l'exode rural, la montagne ne trouva pas de solution de rechange à long terme dans la houille blanche.

Le triomphe de la route, puis de l'autoroute, gomma le relief et rattacha plus étroitement encore au continent les Alpes soumises et aliénées.

L'environnement naturel, devenu marchandise, subit les agressions des convoitises et les spéculations, qui détériorent un capital écologique fragile.

Atteintes dans son identité, aculturées, menacées, l'Arc Alpin est-il condamné à n'être plus qu'une simple expression géographique ??

Les politiques de la montagne, n'auront d'efficacité que si elles renoncent aux aides sectorielles, pour envisager des aménagements globaux, qui respectent les exigences écologiques et surtout, qui suppose le consentement et la participation des Alpins associé aux décisions qui les concernent.

Il apparaît avec évidence croissante que seule une collaboration transalpine et transnationale permettra d'imaginer et de réaliser un nouveau modèle de société alpestre.

Pierre BIGUET



Notre permanence tous les samedis matin de 10 h à 12 h Sur le parvis du Sénat (Tribunal de Chambéry) Depuis sept ans, nous sommes essentiellement Actifs et agissants

L'instruction avant 1790 – suite du bulletin N° 12

- « Revenons à ce qu'un vigilant maître d'école est obligé de faire.
- « 1° Il doit avoir soin et veiller que chaque écolier soit pieux et dévot, fréquentant les sacrements, hantant les gens de bien ; qu'ils apprennent leur catéchisme et qu'ils ne s'amusent point à lire des livres profanes ; plus, qu'ils soient charitables, modestes, honnestes et cordials envers le prochain, craignants leurs supérieurs et leur être obéissants.
- « 2° Plus qu'ils leur ordonne de parler françois qui est la langue dont on se sert canoniquement et civilement dans ce pays, et qui s'étend presque dans toutes les contrées du monde. Outre que la chose la plus essentielle est que les instructions qui se font dans l'église et ailleur se font en cette langue, on la pratique en se confessant, et lors même qu'on est obligé de parler à un juge, à un intendant et à toutes personnes, on est obligé de se servir de cette langue générale pour se faire entendre ; ainsi lorsqu'on s'y habitue, vous le prononcez sans peine et entendez les termes dont l'usage est si utile. »

Nous ferons grâce à nos lecteurs des principes naïfs du digne magister, pour l'enseignement de la lecture, de l'orthographe et de l'arithmétique, qui paraissent constituer tout son programme. Il ne dit pas un mot de la grammaire, et, en fait d'orthographe, il ne connait d'autres livres pour l'apprendre que le *dictionnaire* : mais, il s'étend davantage sur l'arithmétique, à laquelle il attache une importance particulière, et qu'il semble posséder mieux que les autres branches de ses connaissances. Nous n'en sommes pas surpris, du reste, car nous avons eu souvent l'occasion de constater par nous-mêmes, que les populations rurales de la Savoie ont une aptitude et une prédilection spéciales pour le calcul.

Après avoir expliqué le mécanisme des *quatre règles de l'arithmétique et de la preuve* de ses opérations, l'auteur termine par *l'avertissement* suivant :

- « Quoy qu'il y a dans cette science d'arithmétique un nombre infiny de règles, comme sont de société, de compagnie, de trois, d'algèbre, de proportion, d'intérest,etc,; qu'encore de dresser toute sortes de bordereaux tant des monoyes que des marchandises et quelque chose que ce soit, cependant je n'ay encore mis cy-devant que les quatre règles fondamentales qui sont comme la base et le fondement de toutes les autres, sans lesquelles on ne sauroit faire validement aucune chose.
- « Quelqu'un pourroit dire qu'il n'est pas nécessaire de tant sçavoir, qu'il suffit de sçavoir marquer ce que l'on a à faire dans la famille. En cela, je vous diray que pour de certains qu'il y a, qui ne sortent point du païs, qui n'ont point de commerce particulier, soit en marchandant, soit en exigeant tant les deniers royaux qu'en procureur d'oeuvres-pies , tuteur, curateur et cent autre choses qui se présentent. Et il y a partout quelques beaux esprits ; et qu'il ne manque que d'être cultivés pour les rendre capables d'entrer dans de grands bureaux et faire fortune et par conséquent bénir ceux qui sont la légitime cause de leur prospérité. Quand même il s'en trouveroit qu'un de tems en tems, c'est bien assez ; et que chacun proffite de ce à quoy il est disposé ; tout au moins que ce ne soit pas la faute du maître, s'il n'avance pas ; et puisqu'il y aura un certain revenu annuel, il faut faire le choix d'un maître aagé, expérimenté, et ne pas se fixer à tout ceux qui se présentent , qu'il ne soit examiné par le sieur curé ou par autre commis de sa part.
- « D'après ALEXIS DE JUSSIEU » Colette BIGUET

Suite au prochain numéro .../...



EGLISE ORTHODOXE D'UGINE

A Ugine, en bordure de la route qui mène aux gorges de l'Arly, se trouve la seule église orthodoxe en Savoie dédiée à Saint-Nicolas, église debout et bien conservée aujourd'hui.

Si elle existe, c'est la conséquence de la présence des aciéries d'Ugine fondées en 1903 par le suisse Paul Girod. Porteuses initialement du nom de la « S.A. Electrométallurgique » et connue à ce jour sous le nom d'Ugitech.

Historiquement, c'est dans les années 1920, après l'armistice de la grande guerre qui a fait de nombreux disparus, morts au front ou morts exécutés chez les savoisiens censés bénéficier de leur pays d'origine de la neutralité perpétuelle.

L'usine manque alors de main-d'œuvre masculine locale pour la reconstruction de leur pays, mais également du pays colonisateur d'à côté nommé la « France ».

Les responsables de l'usine examinent, pour palier à leur carnet de commande, des pistes pour faire appel à une maind'oeuvre étrangère, toutes nationalités confondues et particulièrement des Russes issus des armées blanches et ceux exilés dans les pays baltes.

Ils seront plus de 2000 à être recrutés au cours des années 1920 jusqu'en 1931.

Pour cette population éloignée de leurs racines, une cantine est mise en place, préparant des spécificités culinaires russes, la direction de l'usine leur autorise nombres d'activités.

Elle met à leur disposition des locaux pour une école destinée à l'enseignement de la langue russe pour les enfants de ces familles exilées et diverses activités associatives culturelles, dont la mise en place d'une bibliothèque, d'une école de musique, de danse en passant par une troupe de théâtre...

Pour l'essentiel, cette communauté bolchevique souhaite la mise en place d'un lieu de culte que la direction de l'usine approuve et met à disposition un hangar qui sera transformé en lieu de culte pour palier au besoins religieux de cette

population très croyante.

Un second édifice sera mis à disposition pour la population russe dite de classe moyenne au lieu-dit l'Île, mais ce lieu culturel a disparu aujourd'hui.

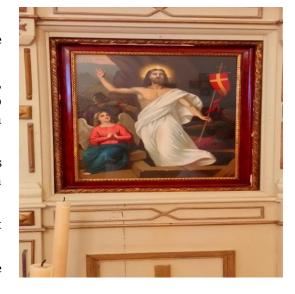
L'église sera consacrée en 1926, son iconostase proviendra du Kronstadt, bateau militaire russe et le premier prêtre Alexis Medvedkov officiera de 1930 jusqu'en 1934 où il décèdera d'un cancer. Il sera canonisé en 2004 et vénéra sous le nom de Saint-Alexis d'Ugine.

Cet édifice dont le bâtiment a été de nombreuses années à l'abandon, dans un état vétuste, a été pris en main dans les années 2000 par une association créée par la communauté russe d'Ugine.

C'est pour cette raison que l'église, dont l'intérieur n'a pas souffert, est toujours présente au bord de la route des gorges de l'Arly.

Il est possible de la visiter gratuitement dans l'année, il suffit d'appeler l'office du tourisme d'Ugine qui planifie les jours de visite et gère les réservations.

Dominique NOYEAU





Calomnies de Barthélémy Anneau (extraits)

Si l'injure particulièrement reçue de l'ennemi nous émeut à juste résistance, pour la protection de notre salut, à plus forte raison nous devons nous employer à la défense de la patrie : à laquelle à bon droit de notre naissance nous sommes tous saintement tenus et obligés, comme à notre vraie mère et nourrice... Emu donc du devoir naturel que j'ai à mon pays, je n'ai pu endurer plus longuement que pour sa défense je n'eusse répondu contre les calomnies de ses iniques détracteurs...

Qui t'a mis en tête d'appeler la Savoie barbare... Nous avons aussi de belles longues et spacieuses campagnes, de longs et braves terroirs, de beaux prés verdoyants, bref des lieux si bien à propos que toutes sortes de biens y foisonnent.

Nous avons fertilité de tous blés, nous avons abondance des meilleurs et plus excellents vins, de tous genres de fruits, en somme de tout ce qui est nécessaire pour le support de la vie humaine.

Je laisse à parler de la salubrité de l'air, de la bonté du terroir, des braves fleuves, rivières, lacs, paluds, auxquels toute manière de poissons d'eau douce y est affluente, même plusieurs que le ciel n'a départi qu'à nous.

Je laisse à parler des salines, bains lumineux, en soufres, eaux chaudes...

Je laisse parler de plusieurs bêtes merveilleuses et oiseaux étrangers à tous et à nous seulement connus.

Je ne ferai mention des presqu'innombrables forêts et bois... Que dirai-je ? Tant nous ont favorisés les cieux qu'à bon droit on la peut appeler la plaisance et fructueuse SAVOIE...

Si nous avons des montagnes, aussi en avons le fruit : là est toute manière de bétail en si grand nombre que le bien en vient aux étrangers ; et ne doit rien en fertilité aux monts siciliens.

Si nous avons les rochers, aussi avons-nous le marbre blanc et noir, le jaspe, porphyre, albâtre, cristal, les mines d'alun, salpêtre, soufre, marquisette ; voire les mines d'or, de l'argent, cuivre, laiton, fer, étain, et bien d'autres métaux.

Les cieux nous ont été si favorables qu'il semble que la nature même se soit délectée de faire telle sa SAVOIE...

Quant à nos mœurs, la civilité a été toujours à nous propre autant qu'aux autres nations : la magnanimité, le courage, la prudence, le savoir, bref toutes les vertus qui s'emploient à la perfection d'un pays.

« D'après Marc-Claude de BUFFET » - Evelyne HARLAY

Dans la série catastrophe

1859 Mercredi 8 Juin - Quatre wagons coulent

A l'été 1859, les travaux de la « ligne d'Italie » devant relier par train Le Bouveret à Martigny sont à bout touchant. A l'époque, aucune voie ferroviaire ne relie encore la rive vaudoise au Valais.

C'est dans cette perspective que l'industriel, une barque à vapeur à trois mâts, chargée de six wagons neufs et d'une plateforme tournante d'aiguillage, quitte le port de Morges à destination du Bouveret. Inauguré en mars 1855 et destiné, comme le suggère son nom, au transport industriel et agricole, l'industriel est la première barque à vapeur construite sur le Léman.

C'est donc en remplissant sa tâche le 8 juin vers 18 heures, alors qu'elle se trouve à mi-lac entre Ouchy et Lutry, qu'elle est surprise par un fort coup de vent.

Bien que toutes les mesures aient été prises pour fixer solidement les wagons, la violence du coup de tabac brise les amarres et quatre des six wagons, dont un chargé de tubes en fer, ainsi que l'élément d'aiguillage, sont précipités dans le lac.

Les efforts de l'équipage pour éviter cette perte resteront vains.

Vous désirez vous procurer :
Un jeu de support de plaque,
Une carte d'identité ou
Adhérer à notre mouvement ?
Contactez nos vice-présidents ainsi que les personnes citées en fin de
Bulletin ou simplement sur notre site internet « etatfederaldesavoie.com »







REFLEXION DU 27 OCTOBRE 2020, de PIERRE BIGUET

Halte à la sous-France, que vive la Savoie Fédérale.

Levé de bonne heure, après avoir écouté quelques informations, je suis allé faire un tour sur facebook, afin de consulter les dernières nouvelles sur le milieu Savoisien avec l'espérance d'y trouver un programme constructif d'avenir.

Eh bien à part le flot de nouvelles françaises sur la Covid 19, l'immigration, la vie communautaire française, la cochonaille, et les difficultés personnelles consécutives à la crise économique, l'abrogation du traité de cession du 24 mars 1860, l'illégalité de l'administration du pays d'à côté en Savoie, l'instauration par proclamation d'un Sénat de Savoie, etc... etc...

Je n'ai rien trouvé de nouveau qui puisse soutenir cette farouche volonté de reconquérir notre pays LA SAVOIE. En conséquence, il ne suffit pas de créer des multitudes de groupes de combat pour avancer (attention je ne dis pas qu'il n'en faut pas) mais créer des groupes pour revendiquer des causes syndicales, ne font vraiment pas avancer notre combat.

D'ailleurs nous retrouvons tous les samedis matin à notre permanence de Chambéry cette interrogation. « Vous-voulez la Savoie pour faire quoi » ?

Nous avons en collégiale établi un panel de réponses, certes pas complètes mais qui ont le mérite d'apporter quelques pistes à nos interlocuteurs.

Nous savons qu'il est compliqué d'apporter notre point de vue, puisque pour faire mieux il faudrait une certaine légitimité pour décider d'une orientation ferme pour la gestion de notre pays.

La participation aux différentes élections nous permet de pouvoir nous exprimer au nom des 7000 électeurs qui ont voté pour nos candidats.

En conclusion, l'issue de notre combat passera forcément par un consensus sur un programme réalisable spécifique à notre territoire de montagne, ouvert sur toutes les sensibilités dans un soucis d'équité et d'avenir.

N'oubliez pas notre collégiale tous les 1° Vendredis de chaque mois à FAVERGES - 74230 - route du Thovey

REPRODUCTION D'UNE LOCOMOTIVE



Voici une reproduction fonctionnelle d'une locomotive de configuration d'essieux 2, 4, 1 (2 essieux pour le boggie directeur, 4 essieux moteurs, 1 essieu pour le bissel arrière).

L'échelle du modèle est de 1.11e, ce qui correspond à une voie d'écartement de 127 mm (5 pouces).

Cet engin pourra remorquer une dizaine de personnes, son poids de 150 kg.

Naturellement chauffée au charbon.

Mais quelle fut la genèse de la machine prototype?

La compagnie PLM (Paris, Lyon Méditerranée) se devait d'affronter au lendemain de la première guerre mondiale l'augmentation des charges remorquées, phénomène engendré par les critères de sécurité des passagers (année 25 à 30).

En effet les voitures construites en bois tôlé furent remplacées par des fabrications entièrement métallique.

Il en résultait un écoulement du trafic excessivement perturbé causé par l'impossibilité de respecter les horaires (franchissement du seuil de bourgogne).

Pour faire face au problème la compagnie fit étudier puis construire 145 machines de type 241 fabriquées principalement par les usines SCHNEIDER au Creusot.

Ce furent les plus grosses locomotives d'alors, et elles remorquèrent des trains célèbres comme le Train Bleu ou le Paris Turin composées de voitures PULLMAN.

Ses caractéristiques: Poids en ordre de marche 125 T

Longueur de la machine et de son tender 24 m

Charge remorquée 700 T Vitesse limitée 110 km/h

Maurice RAVAZ





DANS LA PEAU DE NOS ANCETRES

PASSE-MOI LE SEL!

UNE VIEILLE, TRES VIELLE HISTOIRE

Le sel, dont les plats qu'on nous vend sont désormais si farcis qu'il nous devient dangereux pour la santé, a été depuis la nuit des temps une denrée extrêmement précieuse.

Ses propriétés en matière de conservation sont connues de longue date.

Aussi, chez nos ancêtres qui ne possédaient pas de réfrigérateur et n'allaient pas à l'hypermarché tous les quatre matins, le sel était le meilleur allié pour la conservation des viandes et poissons, qu'ils pouvaient grâce à lui entreposer durant plusieurs mois sans qu'ils ne pourrissent.

Nos anciens aimaient comme nous saler leurs aliments mais ne les imaginez pas en train d'agiter une salière au de-dessus de leur assiette car ce petit objet du quotidien est une invention très récente.

Jusqu'à une époque récente, on soupoudrait le sel avec les doigts au-dessus de son assiette.

Mais si l'on revient plus en arrière dans le temps, nos ancêtres avaient coutume de plonger directement leurs aliments dans le pot de sel commun !

C'est parce qu'il est si précieux que le sel deviendra monopole d'état au moyen âge et sera lourdement taxé à l'achat.

Cette taxe sur le sel est appelée *gabelle*, et celui qui la reçoit est le *gabelou*.

La *gabelle* sera abolie à la révolution. Un impôt sur le sel réapparaîtra néanmoins sous Napoléon 1^{er}, dont la suppression définitive n'interviendra qu'en ...1945.

« D'après GUY SOLEN » - Evelyne HARLAY

ABONNEMENT ANNUEL 15 EUROS – POUR LES NON-ADHERENTS

LA TANNERIE FAVRE & Frères – Un savoir-faire ancestral!

Hélas fermée à nos jours.

Deux siècles de tradition du travail de la peau.

C'est en effet en 1805 que la tannerie a commencé à fonctionner grâce également à la roue à aube qui fournissait l'énergie nécessaire, après captage d'un bras du torrent du Reclus

Travail de la peau, fabrique des cuirs qui maintiendront les carrons au cou des tarines.



ETYMOLOGIE SAVOYARDE

Le reblochon – Quelle est l'origine du mot reblochon ? Voilà un fait de langue – soit dit sans jeu de mots – que n'ont pas expliqué, à notre connaissance, les dictionnaires étymologiques.

Il y avait dans le vieux patois savoyard un verbe « blochar » signifiant traire et qui s'emploie encore dans les hautes communes de l'Oisans.

Cette ancienne origine confère lettres patentes à notre délicieux fromage.

Mais voici où l'affaire devient plaisante : lorsqu'on trait une vache, le lait qui jaillit le premier est le moins riche en crème.

Les paysans le savaient bien déjà à l'époque où ils devaient fournir à leurs seigneurs une partie de leur lait.

Ils trayaient une première fois pour l'usage de la dîme, puis ils retrayaient, ils reblochaient pour garder pour eux le produit le plus intéressant.

Et c'est avec cette reblochée que l'on confectionnait le reblochon.

Cette histoire prouverait, s'il en était besoin, que le reblochon est vraiment un fromage de qualité supérieure. Elle prouve aussi – mais ce n'était peut-être pas nécessaire non plus – que l'astuce des Savoyards trouva toujours à s'exercer.



NOUS SOUHAITONS QUE LES FETES DE FIN D'ANNES SOIENT RICHES

EN AFFECTION ET EN GAIETE, QUE LA NOUVELLE ANNEE 2021

DEBORDE DE BONHEUR, DE BONNES SURPRISES ET DE PROSPERITE,

QUE TOUS CES VŒUX DEVIENNENT REALITE

BONNE ANNEE

RETROUVONS ENSEMBLE LA SOUVERAINETE DE NOTRE TERRITOIRE

Adhérer au Mouvement Citoyen des Voix de Savoie pour :

- Retrouver notre territoire.
- Restaurer notre identité Savoisienne.
- Retrouver nos titres et nos racines.
- Bénéficier de nos institutions.
- Retrouver notre identité et nos droits.

En téléchargeant le document sur notre site.

Vous pouvez également contactez :

Evelyne Harlay - eve.harlay26@gmail.com

Dominique NOYEAU - dominiquenoyeau@orange.fr

Pierre BIGUET - 73popu@orange.fr

Colette BIGUET - 06.15.89.21.50

Et aussi tous les responsables de province.

Ephémérides du 2 janvier 1616

Fin de la peste de Thonon. La peste désolait le Chablais depuis 3 ans. Pendant le règne de l'épidémie, les Genevois prodiguèrent des secours aux villages catholiques. Puis le Magistrat de santé barra la ville de telle façon qu'il n'y eut plus possibilité de communiquer autrement que par le lac, et que les citoyens de Genève, propriétaires de nombreux domaines dans les enclaves du Chablais, ne purent ni couper leurs blés ni vendanger leurs vignes. La libre pratique fut rendue le 2 janvier 1616. Le lendemain, de longues files de chariots chargés de vins et de grains entraient à Genève, s'arrêtant, ceux-ci devant l'hôpital général, héritier du chapitre et des lettres de Saint-Victor, ceux-là aux portes des particuliers.

- « Qu'est-ce donc ? Dirent les bourgeois ébahis Ce sont vos récoltes de Savoie, répondent les syndics des villages. Voici votre bien »
- « Quant aux frais de levée et de chariots, ils nous ont été comptés pour vous par les lépreux de Thonon. »

Il serait bien aujourd'hui que Genève s'en rappelle!!!

BULLETIN TRIMESTRIEL DU MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

Nº 13 - 1er trimestre 2021

Notre site: etatfederaldesavoie.com